

Règlement Trail 2015

Écrit par Administrator

Lundi, 29 Septembre 2014 18:21 - Mis à jour Dimanche, 14 Décembre 2014 11:21

- Course ouverte aux adultes et adolescents (à partir de 16 ans avec signatures des parents pour les mineurs)
 - L'association organisatrice est couverte par une assurance responsabilité civile
 - Assurance individuelle accident: les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres de s'assurer individuellement à condition que le certificat médical date de moins d'un an et qu'il soit mentionné : **COURSE EN COMPÉTITION**.
 - Les inscriptions par téléphone seront acceptées à condition de recevoir votre bulletin d'engagement signé, votre règlement et la photocopie du certificat ou de la licence à jour.

- Retrait des dossards dimanche 1er février 2015 Abbaye de Celles sur Belle de 7h00 à 8h30.
- **Parking et douches : Vestiaires du stade de Football de Celles sur Belle.**
- Les participants s'engagent, à accepter sans condition, les prises de vues et de son, ainsi que l'exploitation de ces documents à titre informatif ou publicitaire.
- La course se déroulant dans un lieu naturel, nous invitons les concurrents à ne pas jeter papier, emballages etc...
- Aux intersections nous demandons aux concurrents de respecter le code de la route (malgré la présence de la sécurité).
- Récompenses : aux 3 premiers hommes et femmes du scratch des deux courses, aux premier(e)s de chaque catégorie des deux courses (non cumulable), au Club le mieux représenté. 1 tee shirt sera offert aux 600 premiers inscrits
- D'autres lots seront attribués par tirage au sort à l'ensemble des coureurs (présence obligatoire